



université PARIS-SACLAY

SIGNATURE DE L'ENTENTE DOUBLE DIPLÔME ENTRE L'UVSQ, L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL ET L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

Le 19 mai 2023 a eu lieu la signature de l'entente double diplôme entre l'université du Québec à Montréal (UQAM), l'Université Paris Saclay (UPSaclay) et l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) lors de la visite de la délégation UPSaclay-UVSQ à l'UQAM.

Les diplômes concernés par cette signature sont : la Maîtrise de Droit de l'UQAM et le Master 2 mention « Droit de la Propriété Intellectuelle et du numérique", parcours " Propriété intellectuelle et droit des affaires numériques" (PIDAN).

Le programme de double diplôme UQAM – UPSaclay vise à offrir aux étudiantes et étudiants une formation critique et comparative en droit de la propriété intellectuelle, du numérique, des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle.

Cette entente est une belle opportunité pour les étudiants des 3 universités car cela leur permet de bénéficier d'une formation de qualité dans un environnement international. Il concerne 5 étudiants maximum par an.